



 Agir sur les freins  
à la réparation :  
dynamiser l'offre de  
formation et  
structurer un  
système d'accès aux  
pièces de rechange 

Réflexions d'Équiterre sur la mise en oeuvre de la Loi  
protégeant les consommateurs contre l'obsolescence  
programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et  
l'entretien de biens

OCTOBRE 2024

Équiterre 

# Contributions

## RECHERCHE, ANALYSE ET RÉDACTION

Ce document est basé sur les résultats des travaux de recherche menés par un groupe d'étudiantes et étudiants de HEC Montréal à l'automne 2023 composé de Kim Boulanger-Rousseau, Paula Cevallos-Agreda, Muriel Julien, Éric Mateu-Huon et Marc-André Thibault sous la supervision d'Emmanuel Raufflet.

Les résultats de cette recherche ont été synthétisés, bonifiés et adaptés par Amélie Côté, analyste en réduction à la source chez Équiterre.

## CONTRIBUTION

Julie-Christine Denoncourt

Chargée de projet en réduction à la source | Équiterre

## RÉVISION

Alizée Cauchon

Directrice adjointe des relations gouvernementales | Équiterre

# Contexte

Au Québec, la *Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens*<sup>1</sup> a été adoptée le 5 octobre 2023. Plusieurs mesures s'y retrouvant auront un effet positif sur la demande de services de réparation. C'est notamment le cas de :

- La **garantie de disponibilité** qui prévoit que « les pièces de rechange, services de réparation et renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation de ce bien, y compris, le cas échéant, les logiciels de diagnostic et leurs mises à jour, doivent être disponibles pendant une durée raisonnable après la conclusion du contrat. » [entrée en vigueur le 5 octobre 2025]
- La **garantie de bon fonctionnement** qui sera instaurée pour biens neufs suivants : une cuisinière, un réfrigérateur, un congélateur, un lave-vaisselle, une machine à laver, un sèche-linge, un téléviseur, un ordinateur de bureau, un ordinateur portable, une tablette électronique, un téléphone cellulaire, une console de jeu, un climatiseur, une thermopompe et tout autre bien déterminé par règlement. Cette garantie inclura les services de réparation, le service normal d'entretien et le remplacement des pièces en résultant. [entrée en vigueur le 5 octobre 2026]

**Or, la possibilité d'appliquer ces garanties sera limitée si l'offre de services de réparation n'est pas au rendez-vous et si les pièces ne sont pas disponibles.**

C'est ce qui motive Équiterre à proposer des recommandations qui contribueront au succès de la mise en œuvre de la *Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens*.

---

<sup>1</sup> Assemblée nationale du Québec (2023). [Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens](#).

# 1. Marché du travail

On constate globalement une diminution drastique du nombre de personnes travaillant dans le secteur de la réparation, tant au Québec qu'au Canada.

## Nombre de salarié(e)s au Québec dans les domaines de la réparation et de l'entretien de divers appareils<sup>2</sup>

Secteur	2003	2013	2023	Diminution
Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision	2 742	2 157	1 366	-50 %
Réparation et entretien d'articles personnels et ménagers	4 692	2 705	2 922	-38 %
<b>Total</b>	<b>7 434</b>	<b>4 862</b>	<b>4 288</b>	<b>-42 %</b>

## Nombre de salarié(e)s au Canada dans les domaines de la réparation et de l'entretien de divers appareils<sup>3</sup>

Secteur	2003	2013	2023	Diminution
Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision	10 031	10 053	8 503	-15 %
Réparation et entretien d'articles personnels et ménagers	16 734	15 503	10 829	-35 %
<b>Total</b>	<b>26 765</b>	<b>25 556</b>	<b>19 332</b>	<b>-28 %</b>

<sup>2</sup> Statistique Canada. Emploi selon l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées [catégories 8112 et 8114]

<sup>3</sup> Statistique Canada. Emploi selon l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées [catégories 8112 et 8114]

Il sera nécessaire de créer un système de formation dynamique et réactif, capable de fournir une main-d'œuvre qualifiée de manière équitable sur tout le territoire, et de s'adapter et d'évoluer avec les innovations technologiques de demain.

Dans le cadre de l'analyse réalisée en décembre 2023, le cas des appareils électroménagers a été étudié plus en détails.

### 1.1 État de la situation de services de réparation des appareils électroménagers au Québec

La Corporation des techniciens en électroménagers du Québec (CTEQ) souligne que le secteur de la réparation d'électroménagers fait face à un vieillissement de la main-d'œuvre et une vague de départs à la retraite imminente dans les prochaines années.<sup>4</sup>

Un seul **diplôme d'études professionnelles** (DEP) en réparation d'appareils électroménagers est offert à Montréal au Centre de Formation Professionnelle (CFP) Antoine-de-St-Exupéry. Entre 2017 et 2022, de 13 à 48 personnes se sont inscrites au programme, et de 14 à 20 personnes ont été diplômé(e)s par année<sup>5</sup>.

Le comité sectoriel de main d'œuvre (**Élexpertise**) offre diverses formations :

- Formation avec stage pour les réparateurs d'appareils électroménagers<sup>6</sup> : 26 semaines incluant un stage en entreprise accompagné par un compagnon.
- TechAcadémie<sup>7</sup> : événement annuel organisé par Élexpertise, qui propose quatre formations en réparation d'appareils électroménagers sur une période de deux journées.

Les **fabricants** ont une offre de formation personnalisée pour des produits spécifiques. En raison de la spécificité des contenus présentés, celle-ci est peu transférable.

---

<sup>4</sup> CTEQ (2023). Après le projet de loi : promotion et sensibilisation.

<sup>5</sup> La Presse. Réparateurs désespérément recherchés.

<sup>6</sup> Élexpertise. Réparateurs d'appareils électroménagers – Stage Formation Emploi.

<sup>7</sup> Élexpertise. Électroménager – TechAcadémie.

Finalement, un autre modèle issu d'une **collaboration entre des entreprises et le secteur académique** a également donné lieu au développement de formations.

- En 2022, PureSphera a développé une formation de 15 semaines, avec l'appui d'Emploi Québec, le Centre de services scolaire de la Riveraine, Élexpertise et le Service aux entreprises Centre-du-Québec, pour la réparation d'appareils frigorifiques. L'organisme a engagé quatre des neuf personnes diplômées.
  - ◆ Le programme n'a pas été reconduit en raison d'enjeux de recrutement.
- CycloChrome et d'autres acteurs du milieu ont collaboré avec le ministère de l'Éducation du Québec pour le développement d'une attestation d'études professionnelle (AEP) en mécanique de vélo qui a vu le jour à l'automne 2022, offerte par l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal. Or, le processus demeure très lent : neuf années ont été nécessaires pour que le programme soit officialisé. À ce jour, le nombre de personnes diplômées demeure bien en-deçà des besoins du marché. De plus, il n'a pas été possible encore d'y ajouter un module sur la réparation des vélos à assistance électrique, et d'en faire un diplôme d'études professionnelles (DEP), alors que la popularité croissante des VAÉ est une tendance de fond.
  - ◆ Alors que les ventes de VAÉ étaient considérées comme marginales par Vélo Québec en 2015, ils représentaient 26 % des ventes de vélo pour adultes en 2020, comptant 365 000 appareils en circulation cette année-là.<sup>8</sup>

## EXEMPLE DE L'APPLiA

L'APPLiA<sup>9</sup> est l'association représentant la majorité des manufacturiers d'électroménagers en Europe. Elle a créé un programme de formation qui est donné à travers différents partenaires académiques.

- APPLiA subventionne et encadre le programme et le matériel pédagogique, soit le livre de connaissances professionnelles de technicien(ne) en électroménager.

---

<sup>8</sup> Vélo Québec (2021). L'État du vélo au Québec en 2020.

<sup>9</sup> APPLiA - Home Appliance Europe.

→ L'Association s'est engagée à garder ce manuel à jour avec de nouvelles éditions, actuellement tous les deux ans.

## 1.2 Recommandations

Les informations présentées dans cette section constituent un premier tour d'horizon entourant les enjeux liés au marché du travail du secteur de la réparation. Toutefois, les métiers de la réparation sont vastes, et il serait pertinent que le gouvernement du Québec se penche sur une étude plus détaillée de ce secteur et des enjeux sectoriels.

Les comités sectoriels, les ministères et les parties prenantes professionnelles ont tout intérêt à se concerter et à se mobiliser afin de développer un plan d'action pour la mise en place de formations adaptées aux réalités du marché, selon un référentiel commun.

**Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec réalise une analyse détaillée des différents métiers de la réparation et se dote d'un plan d'action pour renforcer l'offre de formation, le recrutement et la valorisation des emplois de la réparation.**

Le ministère de l'Emploi doit faire de cet enjeu une priorité. Les métiers de la réparation pourraient être inclus au Programme d'apprentissage en milieu de travail<sup>10</sup> (PAMT) et donc bénéficier du financement et de la reconnaissance adéquates.

**Recommandation 2 : Inclure les métiers de la réparation dans le Programme d'apprentissage en milieu de travail.**

Au-delà de l'importance qui sera accordée au secteur de la réparation, le recrutement d'étudiantes et d'étudiants, ainsi que l'évolutivité des formations en réparation seront également névralgiques.

---

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec. [Apprentissage en milieu de travail](#).

**Recommandation 3 : Dynamiser la formation aux métiers de la réparation et en faire une voie attractive pour les jeunes.**

- Promouvoir les attraits des métiers de la réparation et l'employabilité des diplômés du secteur.
- Revaloriser et moderniser la formation publique en réparation.

Les entreprises qui ont une masse salariale de plus de 2M\$ doivent verser 1 % en formation selon la Loi sur les compétences. À défaut, la différence est versée Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) est responsable de l'établissement des programmes de subventions de ce fonds, qui pourrait être sujet à révision à la lumière de la *Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien de biens*.

**Recommandation 4 : Bonifier le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre afin de soutenir les formations en réparation.**

## 2. Accès aux pièces

L'un des piliers d'une filière de réparation efficace est la disponibilité des pièces détachées. Or, il ne semble pas y avoir, au Québec, de filière claire et exhaustive. La création d'une logistique des pièces détachées au Québec est incontournable pour faciliter l'accès à la réparation.

Pour ce faire, trois facteurs clés dans la création de ce marché ont été identifiés :

- **Ne pas faire de différenciation dans le type de pièces disponibles au grand public et aux réparateur(-trice)s.** Toutes les pièces doivent être disponibles pour tous et toutes.
- **Créer un répertoire de toutes les pièces à travers la plateforme commune.**
  - GSI Canada<sup>11</sup> pourrait constituer une piste intéressante, car la plateforme est déjà utilisée par les entreprises pour répertorier leurs produits.
- **Obliger la disponibilité, la commercialisation et la livraison des pièces à travers des plateformes commerciales accessibles au grand public et aux réparateurs** (ex. site e-commerce du manufacturier et en partenariat avec leurs détaillants).

Afin de s'assurer que les garanties de disponibilité et de bon fonctionnement soient effectivement appliquées, il est essentiel de prévoir en amont la structuration d'une filière de l'accès aux pièces détachées, neuves et de seconde main. Le Comité consultatif sur le commerce de détail, dont la mission est notamment de « favoriser[r] la collaboration et la recherche de solutions devant les problématiques de consommation et d'application des lois sur la protection du consommateur. »<sup>12</sup>, est une structure toute indiquée pour ce faire.

**Recommandation 5 : Mandater le Comité consultatif sur le commerce de détail de se pencher sur cette question en amont de l'application de la Loi.**

---

<sup>11</sup> [GSI Canada](#).

<sup>12</sup> Office de la protection du consommateur. [Comité consultatif sur le commerce de détail](#).

Les bureaux d'Équiterre sont situés sur les territoires autochtones non cédés par voie de traité que nous appelons de nos jours Montréal et Québec, là où différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres. Nous reconnaissons que les Premiers Peuples protègent leurs territoires depuis des temps immémoriaux et utilisent leurs savoirs traditionnels pour garder les terres et les eaux. Nous sommes reconnaissantes et reconnaissants de vivre sur ce territoire et tenons à poursuivre nos efforts pour le protéger. En tant qu'organisation préoccupée par la justice environnementale et sociale, Équiterre respecte les importants liens entre le passé, le présent et l'avenir. Nous prenons acte du chemin qu'il reste à parcourir pour mettre en œuvre notre mission, tout en bâtissant des relations avec les Premiers Peuples dans l'humilité, la bienveillance et le dialogue.



**AGIR SUR LES FREINS À LA RÉPARATION : DYNAMISER L'OFFRE DE FORMATION ET  
STRUCTURER UN SYSTÈME D'ACCÈS AUX PIÈCES DE RECHANGE**

**OCTOBRE 2024**